

Vade mecum à l'attention du groupe de formateurs impliqué dans la publication de « fiches » sur le site national et sur le site arts plastiques hémisphère sud.

A l'issue de la réunion nationale des IATice, Monsieur Jean Yves Moirin, *Inspecteur général pour les arts plastiques*, Madame Sylvie Lay, *IA IPR en charge du dossier des technologies numériques*, Monsieur Olivier Cornu, *Expert disciplinaire TICE à la Dgesco*, Monsieur Christian Vieaux, *IA-IPR de l'académie de Paris* et les Interlocuteurs Académiques proposent une liste de rappels et de considérations pour la publication de « fiches » de cours sur les [Edu'bases](#) du portail national :

Les paramètres à prendre en compte pour la publication d'un cours :

- La *visibilité* de la discipline sur le site national.
- Le public visé.
- Publier c'est : intéresser, informer, former.
- Ne pas être dans l'implicite : quelque soit la forme il faut que la ressource soit compréhensible ; être clair sur ce que l'on a mis en œuvre et ce qui est visé pour l'apprentissage de l'élève, faire preuve de pragmatisme.
- Définir une *focale* (un contenu précis) et tout ce qui est autour et qui sert à atteindre cet apprentissage.
- Se poser la question du statut des productions d'élèves : comment, pourquoi les montrer ?
- Les publications sont une source de (d'auto) formation qui s'inscrit dans le dispositif global académique.
 - Ce qui est souhaitable :
- Les formes et la communication de l'évaluation.
- Les œuvres présentées et le lien avec les pratiques de l'élève.
- Les relations avec les items du socle.

Il faut garder à l'esprit les questions suivantes :

Comment peut-on expliciter les **enjeux** et les **outils** mis en œuvre pour atteindre tel ou tel point du programme ?

- Les ressources doivent être '*environnées*' et non pas statiques c'est à dire contextualisées et étayées avec des liens de références, de bibliographies etc. afin que la ressource trouvée soit décryptée et analysée avec le plus d'objectivité et de clarté possible.
- Il y a véritablement un travail de transposition didactique et d'élaboration de procédures pédagogiques à faire. Il faut confronter le 'faire' et le 'discours', transposer des savoirs, des références dans un processus qui permet de faire **ressortir des contenus enseignables**.
- Il faut pour cela avoir un recul nécessaire d'ordre théorique pour déceler l'écart entre la pratique quotidienne et le sens réel du contenu proposé (*l'évidence* d'un dispositif de cours n'est pas appréhendée de la même manière par tout un chacun.)

Concevoir un cours, les enjeux :

Avec pour visées :

- o la compréhension des processus de création sur les plans théorique et pratique,
- o la connaissance des œuvres,
- o la construction d'**attitudes artistiques**, et
- o l'exercice de la réflexion critique.
- Le cours d'arts plastiques est avant tout le lieu d'une **pratique**, sa dynamique ne se réduit pas à des « exercices ».
- Le professeur d'arts plastiques veille à ce que la pratique de l'élève l'aide à comprendre les **enjeux artistiques** fondamentaux. Pour cela la relation aux œuvres et aux démarches artistiques est incontournable. La question du pourquoi et comment montre-t-on telle référence est à considérer.

L'élève

Qu'apprend-t-il ? Cette question doit être au centre de ce que l'on publie.

- Quels sont les apprentissages et leur mise en œuvre, quelles sont les intentions ? Il est nécessaire de clarifier, de prioriser, de simplifier, pour une meilleure lisibilité et dans le cadre du programme.

La pédagogie du cours en proposition n'est pas la seule possible.

- L'incitation ne peut tenir lieu de dispositif de cours, mais aucun système éducatif ne peut se passer d'un dispositif incitatif.
- La classe d'arts plastiques est un espace d'expérimentations :
L'élève doit être « **questionné** » (intrigue / investigations) pour qu'il puisse apporter ses **réponses**.

Il faut trois *ingrédients* pour que le cours *fonctionne* : l'adhésion du groupe, un questionnement et des contenus et/ou compétences enseignés.

La problématique de l'évaluation :

Qu'est ce qu'on évalue ? Souvent l'idée est l'application d'un barème avec beaucoup trop de critères. L'évaluation doit être en phase avec le problème posé au départ.

Les Edu'bases doivent-elles être le Modèle ?

- Il faut trouver un moyen terme et se positionner dans l'entre-deux par une **variété d'entrées**. Il faut saisir le « fond » du cours et se l'approprier en s'attachant aux objectifs généraux. L'utilisation des « fiches » est à **adapter** en fonction du **contexte** de son enseignement, une réflexion est à mener pour réinvestir les séquences dans sa pratique et les réalités de la classe. Les Edu'bases peuvent permettre à l'enseignant d'aborder telle notion d'une manière différente, de régénérer ce qui est fait habituellement.

Serge Prouteau
IATice et webmestre du site
Arts Plastiques Hémisphère Sud